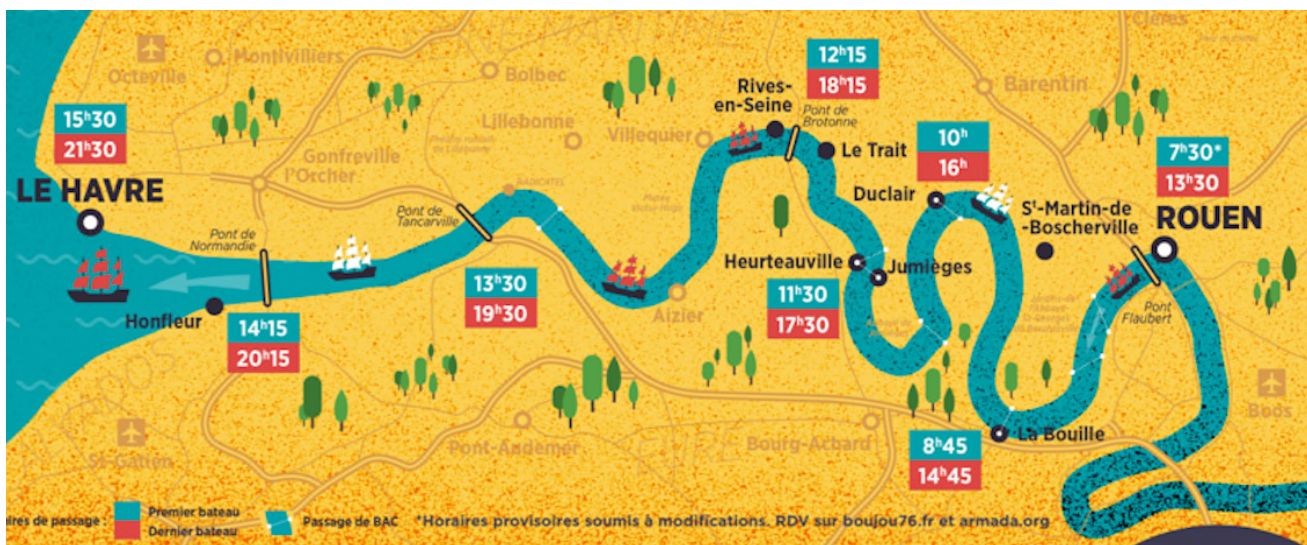




PETIT JOURNAL D'HAUTOT



Horaires de passage des bateaux Dimanche 18 juin 2023



Nous contacter : Mairie d'Hautot-sur-Seine ; téléphone 02 35 32 72 82 ; mail : mairie-sg.hautot-sur-seine@wanadoo.fr ;
Notre site internet : <http://www.hautot-sur-seine.fr> Directeur de la publication : Jean-Louis Roussel



Signalisation

Rue des Fendanges, le service de la voirie de la Métropole a proposé un marquage au sol pour inciter les piétons, les cyclistes et les cavaliers à utiliser le même côté. Restons vigilants pour la sécurité de tous et partageons la chaussée.



Ralentisseurs

Depuis des mois, nous avons essayé d'inciter les usagers de la rue du Rouage à rouler moins vite. La mise en place de la zone 30 n'est hélas pas respectée par tous.

C'est donc avec regret que nous sommes contraints, pour garantir la sécurité des piétons, des cyclistes et des autres automobilistes, d'implanter des ralentisseurs. Le type d'équipement et l'emplacement ont été choisis en concertation avec les riverains.

Cheminée du château

La tempête du printemps 2022 a engendré la chute d'une partie d'une cheminée arrière du château, les grosses corniches détachées ont traversé le toit. Une réparation a été faite en urgence.

Le site a été sécurisé par le couvreur. Il restait à faire intervenir un maçon. Cela a été beaucoup plus compliqué à réparer étant donné la hauteur du chantier. De nombreuses entreprises sollicitées se sont désistées mais nous avons enfin trouvé une société spécialisée dans la restauration du patrimoine et le dossier avance.

Coupes de bois

Depuis plusieurs années déjà, la commune propose, quand cela est nécessaire pour assurer l'entretien de sites boisés et la sécurité des usagers, de faire des coupes sur les arbres tombés, en mauvais état ou morts de différents sites répertoriés.

Cette proposition est réservée aux Hautotais, dans des périodes déterminées, sur inscription préalable en mairie et exclusivement pour leurs besoins personnels. Il faut être équipé du matériel adéquat et pratiquer en toute sécurité. Si vous êtes intéressé, contre une somme forfaitaire, inscrivez-vous dès à présent, vous serez contacté lors d'une prochaine campagne de coupe.

Frelons

À chaque début de printemps et à la tombée des feuilles de l'automne, nous sommes régulièrement interpellés au sujet des nids de frelons. C'est à ces époques qu'est particulièrement visible la grosse enveloppe qui inquiète les riverains. Sachez qu'un vieux nid n'est jamais recolonisé et se détruit progressivement.

C'est entre février et avril que la reine fonde sa colonie en fabriquant un nid primaire (de la taille d'une grosse orange), dans un endroit abrité, puis les frelons migreront vers un endroit plus élevé, comme le haut des arbres.

La destruction est plus définitive sur un nid primaire et doit être effectuée par un professionnel.

En octobre, les reines fécondées partent en hivernage et le reste de la colonie meurt l'hiver venu. La piqûre du frelon asiatique n'est pas plus toxique que celle de l'euro-péen. Le risque le plus grave pour la santé est pour les personnes allergiques ou en cas d'attaque massive lorsque le nid est à hauteur d'homme ou près d'une habitation.

Soyez vigilant et en cas d'allergie ou de piqûres multiples, contactez le 15 ou le 112.

Voix sur Seine à Hautot le jeudi 18 mai

Vendredi 12 mai à 20h30 à l'église de Quevillon
Fa Majeur

Samedi 13 mai à 21h à la salle polyvalente de Sahurs
Coup de Chant

Dimanche 14 mai à 17h à l'église de St Pierre de Manneville
Chœur de Rouen Normandie

Mercredi 17 mai 20h30 à l'Inter-Val du Val de la Haye
Chœur Cyllène

Jeudi 18 mai 11h à l'église d'Hautot sur Seine
Cepheus

Jeudi 18 mai à partir de 14h au Château d'Hautot
Chœurs en fête

Samedi 20 mai à 21h et dimanche 21 mai à 16h
à l'espace Beaumarchais à Maromme
Opérettes en Vrac

**12^{ème} Festival
Voix sur Seine**

du 12 mai au 21 mai 2023

Réservation et informations sur www.voix-sur-seine.fr

Le mot du maire

Plusieurs événements récents sont venus nous rappeler que notre village rural est avant tout situé sur une des plus grandes zones industrielles de France. Le 16 janvier dernier, c'est l'incendie du centre de stockage des batteries sur le site Bolloré Logistics, juste en face de notre école. Aujourd'hui, c'est le projet d'implantation d'un dépôt de plus de 500 tonnes de matières combustibles du groupe Centre IMEX sur la commune de Grand-Couronne. Ce projet fait l'objet d'une consultation publique en mairie de Grand-Couronne, à laquelle je vous invite à participer avant le 2 mai prochain.

D'autres nouvelles s'inscrivent dans des perspectives plus optimistes : nous avons bon espoir d'obtenir prochainement confirmation de l'abandon du projet de la méga-sucrierie AKS à Moulineaux.

Comme pour toutes les communes du pays, la construction du budget 2023 a été délicate. Nous avons dû faire des choix, et choisir s'est renoncer. La lecture des comptes-rendus des conseils municipaux, affichés dans le village, vous montrera que les élus sont mobilisés pour veiller sur les dépenses et pour innover comme l'installation d'un récupérateur d'eau à l'école ou l'implantation d'un nouvel éclairage à la sortie de la rue du buisson. Heureusement, nous avons quelques bonnes nouvelles : le Parc Régional des Boucles de la Seine Normande nous octroie une subvention de 3 000 euros pour développer la biodiversité sur notre territoire, le département de la Seine-Maritime a accompagné pour un montant de 5 500 euros les travaux d'aménagement de la cour de l'école communale. La Métropole nous fournit, au quotidien, une aide précieuse. Cet ensemble de soutiens sont autant de signes de reconnaissance du travail engagé par l'équipe municipale. Tout cela nous a permis de maintenir, cette année encore, les subventions aux associations qui entretiennent et développent les liens entre nous.

J'espère que vous trouverez intérêt à la lecture de ce numéro 9 du **PETIT JOURNAL D'HAUTOT**. Vous constaterez, au fil des articles, qu'une grande partie de la vie de notre village repose sur les bénévoles. Les habitants d'Hautot leur doivent beaucoup, qu'ils soient ici remerciés chaleureusement.

Jean-Louis Roussel
Maire
Avril 2023



L'offre assurance Santé pour votre commune

Pour votre santé

UN ACCORD ASSURANCE SANTE POUR VOTRE COMMUNE

Votre commune vous informe que l'assureur AXA propose aux habitants de la commune d'Hautot-sur-Seine, une réduction allant jusqu'à 25% sur son contrat santé.

(-25% pour les plus de 60 ans, les travailleurs non salariés et les fonctionnaires de la commune).

Conseillères AXA :

Audrey Durand ou Amandine AMGOUN

Tél : 06.47.79.63.46 ou 06.49.59.67.72

Mail : audrey.durand@axa.fr

Ou

Amandine.amgoun@axa.fr

La commune (comme les communes voisines) a signé une convention avec la société d'assurance AXA. Les documents sur l'offre de cette entreprise vous attendent à la mairie. N'hésitez pas à les demander.



Alain Gaudefroy Demombynes est décédé accidentellement en tombant d'un arbre le 6 décembre 2022 à l'âge de 81 ans. Il a été maire de notre village d'avril 2008 à juin 2010. Il fut à l'origine du tracé bien sécurisé du Chemin des Écoliers entre le parc du château et l'entrée de l'école. Il consacrait tous ses efforts au devenir du domaine familial de la rue des Farceaux, l'entretenant avec le souhait de le voir devenir un espace culturel.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Fête des plantes et artisanat

Comme chaque année, depuis 25 ans, les bénévoles du Comité des fêtes organisent la fête des plantes et artisanat à l'intérieur du château. Il y a une dizaine d'années, la foire à tout est venue se greffer à la fête.

Cette année, hélas, le soleil n'était pas au rendez-vous et dès l'aube, le temps pluvieux a découragé les quelques exposants qui ont rebroussé chemin.

Cependant, les Serres du Maupas de Duclair, notre fidèle horticulteur a bien assuré son exposition avec ses fleurs toutes colorées. Ça sentait le renouveau !



A l'intérieur, on pouvait découvrir un artisanat très varié et de qualité avec le savoir-faire des petites mains. Bijoux, lingerie, couture et créations diverses, sacs fabriqués avec les tapisseries en canevas de nos grands-mères, bougies et sculptures de bois, vins et champagne. Dans le hall d'entrée, notre dynamique Catherine organisait une tombola : des tableaux peints par le club ont réjoui bien des visiteurs. Notre fidèle Isabelle tenait la buvette où l'on pouvait se restaurer avec saucisses, frites et crêpes à volonté. Superbe journée avec le retour du soleil dans l'après-midi.

Nuit des artistes

Le samedi 18 mars, le club des peintres d'Hautot-sur-Seine, accompagné d'une quinzaine d'artistes amateurs, s'est réuni, pour une soirée de travail mais surtout de partage et d'amitié. Les œuvres réalisées ce soir-là ont fait l'objet d'une tombola au moment de la fête des plantes, le dimanche 26 mars. Un grand merci aux musiciens Jean-Baptiste, Hélène et Bernard pour la qualité de leurs prestations et aux bénévoles Christiane, Jean-Bernard, Isabelle et Pierre pour leur aide précieuse.



Spring au château



Samedi 11 mars dans le cadre du festival international des nouvelles formes de cirque, soutenu et financé par la Métropole, la commune a accueilli au château la compagnie Errance qui nous a proposé le spectacle « Wake up » avec les artistes Corentin Diana et Leonardo Ferreira. Une performance d'acrobatie et d'expression corporelle, les deux artistes jouent avec leurs corps pour se parler. Un spectacle chargé d'émotion, un grand moment.



Yoga des sons Dimanche 23 avril 10h
45 route des Farceaux Hautot sur Seine

Participation libre

Association Les Cornéliens
Alain Berlaud
06 41 12 37 03
alain.berlaud@yahoo.fr



Une séance de **Yoga des sons** dure environ 1 heure. Elle se déroule : d'abord par une courte partie de respiration et de méditation (détente), puis par le chant lent des *bijas**, enfin par un petit mantra** accompagné au bol tibétain.

* Les *bijas* sont les sons qui correspondent aux 7 *chakras* depuis le bas vers le haut : LAM VAM RAM YAM HAM AUM OM.

** Le mantra sera « Om mani pädme aum » (Salut à toi, ô joyau caché dans le lotus)

Prévoir un coussin pour s'asseoir.



Alain Berlaud, chanteur, compositeur agrégé de musique et chant choral. Recherches autour de l'acoustique de la voix et des chants du monde. alain.berlaud@yahoo.fr 06 41 12 37 03

PAVILLON — 3

Emmanuelle Vo-Dinh

Un projet d'interventions artistiques nous a été proposé par la Métropole, il se déroulera tout le mois de juillet prochain dans les 4 communes de la Boucle.

Nous accueillons dans le parc du château le mercredi 5 juillet, Emmanuelle Vo-Dinh, une chorégraphe danseuse pour son spectacle : « Belles et bois en boîtes ». Cette même prestation sera proposée aux enfants de l'école d'Hautot le jeudi 6 juillet.

De plus, Alice Baude, plasticienne, poète et performeuse offrira des animations durant toute cette période.

A suivre ...

Qu'est-ce qu'un atelier d'écriture ?



Écrire nous fait du bien et libère notre pensée : c'est l'un des objectifs essentiels des ateliers d'écriture, mais c'est aussi un travail ludique qui permet de former un groupe qui écrit ensemble. Je vous propose des jeux d'écriture qui solliciteront votre créativité par des petits textes écrits de votre main, à partir de situations données. Venez me rejoindre le 1^{er} mercredi de chaque mois, à la Salle Brunel à partir de 18h15. Notez la date de la première séance : mercredi 3 mai 2023

Contact : devars.marianne@orange.fr

Billet d'humeur

Qu'il est facile de critiquer « ceux qui font », souvent bénévolement ou pour un émolument minime, vu les responsabilités et le temps passé. Déplacements en tout genre dont courses pour les besoins communaux (sans frais d'essence), fourniture de petits matériels sur nos stocks personnels, travaux en tout genre pour le bricolage, économisant des entreprises. Nous gérons la commune, qui a des budgets serrés, en « bon père de famille », faisant comme à notre propre domicile. C'est pourquoi il est difficile d'encaisser des critiques gratuites sur des réseaux sociaux ou par lettre anonyme. Il est dommage de ne pas se rencontrer, si un problème survient ou si une décision est mal vécue, pour une discussion franche et sincère. Le conseil municipal n'est pas infallible mais tous nos efforts vont dans le sens du bien collectif. Malgré la crise énergétique et inflationniste, nous serrons les budgets et continuons de ne pas augmenter les impôts. Les finances vont à l'indispensable et moins au superflu. Le personnel communal parfois mis en cause a notre confiance. Les dossiers d'urbanisme, parfois mal vécus, sont gérés par des services accrédités qui ont les dernières données pour décider et la Métropole gère aussi les voiries avec notre avis pour les deux postes, mais seulement de façon consultative, donc un peu de respect pour le maire et ses services.

Dans trois ans, une nouvelle équipe se mettra en place, et nous verrons peut-être les donneurs de leçons à l'œuvre, en attendant nous continuons à bosser pour le bien-vivre à Hautot.

Arrêtons de démobiliser les élus de toute la France, à ce jour, 1 293 démissions depuis les élections municipales de mars 2020.

Merci à ceux qui nous soutiennent.

Alain Langlois, 1^{er} adjoint au maire



La vie de l'école

Ciné Concert : *Embarquez sur notre tapis volant*

Durant 3 semaines, en janvier, les enfants de l'école d'Hautot-sur-Seine ont été au cœur d'une création et ont contribué à une œuvre musicale et sonore originale et collective qu'ils ont interprétée en public dans le cadre de deux ciné-concerts avec les musiciens de la compagnie *Les amis de FantomUs*, le vendredi 27 janvier 2023. Des films d'animation iraniens, tels *Le pommier* ou *Shangoul et Mangoul* ont inspiré les créations des enfants. Les artistes mêlent instruments traditionnels orientaux et musique électronique créant un univers sonore original adapté à chacun de ces films sans paroles.



À travers cet atelier ciné-concert, les enfants ont découvert des films muets, se sont initiés à la pratique musicale, ont réalisé des bruitages, ont appris à jouer ensemble et avec la pulsation. Le public est venu nombreux découvrir 4 courts-métrages iraniens à l'occasion de très beaux ciné-concerts. La première séance à 14h15 et celle de 18h, toutes les deux complètes, ont permis de valoriser le talent, l'investissement et la concentration des enfants accompagnés des musiciens Nicolas Lelièvre et Olivier Hue. Ce projet est soutenu dans le cadre d'un jumelage - résidence d'artistes, dispositif annuel de partenariat en éducation artistique et culturelle par la DRAC Normandie et ses partenaires, la commune d'Hautot-sur-Seine.



L'école d'autrefois...

Catherine Caron Langlois est venue à l'école dans notre classe de CE2-CM pour nous parler de l'école d'autrefois. Elle nous a ramené des relevés de notes, un prix d'excellence, des photographies et un brevet de natation. On a appris que les filles et les garçons n'étaient pas ensemble, les matières qu'ils apprenaient n'étaient pas toujours les mêmes. Par exemple, les filles pouvaient apprendre la couture. Il y avait deux sortes de cartables : en carton bouilli ou en cuir pour les familles les plus riches ou pour les élèves qui en recevaient un à leur communion. Les élèves écrivaient avec une plume métallique, trempée dans l'encre violette. Ils travaillaient sur un pupitre.

En récréation, les garçons jouaient aux osselets, aux billes ; les filles jouaient plutôt à la marelle ou à la corde à sauter, ramenée de chez eux. Pour chauffer la classe, il y avait un poêle à bois ou à charbon. Les élèves portaient tous une blouse dans laquelle il y avait un mouchoir en tissu. Parfois, il y avait une grande fête sportive avec beaucoup d'élèves qui faisaient une chorégraphie. Cette école était sévère : on pouvait se faire taper sur les doigts, tirer les nattes, porter un bonnet d'âne, être humilié. Le matin, une morale était écrite au tableau. Les élèves devaient l'écrire et la retenir mais ne pouvaient pas donner leur avis. Ils ne pouvaient pas s'exprimer comme nous aujourd'hui. Le matin, les élèves buvaient un verre de lait vitaminé. Chaque mois, ils devaient mettre de la poudre dans leurs cheveux contre les poux.



L'école d'autrefois... suite

Catherine nous a aussi raconté quelques belles anecdotes.

Nous avons adoré cet échange avec elle mais nous préférons notre école à celle d'autrefois !

Merci
Catherine !



L'école d'Hautot-sur-Seine bénéficie des services offerts par la boulangerie de Sahurs. Le pain servi aux enfants le midi répond donc à un souci d'une alimentation de qualité et à une volonté de mettre en place des circuits courts.



Florian Merrien, un champion paralympique à l'école !

Vendredi 31 mars, les élèves d'Hautot sur Seine ont accueilli le champion paralympique de tennis de table, Il s'est présenté, puis chacun lui a posé des questions, auxquelles il a toujours répondu avec sourire et précision. Florian a commencé le tennis de table à l'âge de 10 ans. Il est en fauteuil roulant depuis l'âge de 18 mois. C'est son kiné qui l'a orienté vers ce sport. Son entraîneur est aussi son beau-frère et s'appelle également Florian. Il a eu sa première médaille à l'âge de 19 ans avec l'équipe de France. Il a obtenu 4 médailles aux Jeux paralympiques, dont 1 médaille d'or à Pékin en 2008. Il prépare Paris 2024. Il s'entraîne, en moyenne, 30 heures par semaine.

Il explique qu'il ne se sent pas stressé avant une compétition, qu'il est plutôt pressé. Florian a ramené ses médailles olympiques que les élèves ont pu toucher ou essayer. Elles sont lourdes !

Il nous a fait une démonstration de son jeu très professionnel, il a affronté les élèves et les adultes un par un. Personne n'a réussi à récupérer un de ses services.

Cette rencontre était aussi l'occasion de parler du handicap et de la différence. Les élèves ont pu se rendre compte que Florian était complètement autonome dans son quotidien. Florian a expliqué qu'il n'a jamais subi de harcèlement et tant mieux ! Cette rencontre était très enrichissante.

Encore merci aux deux Florian d'avoir fait le déplacement jusqu'à notre école !



L'Armada – du 8 au 18 juin 2023

La prochaine Armada aura lieu du 8 au 18 juin 2023. Si vous souhaitez des informations précises, nous vous invitons à consulter le site internet : <http://www.boujoulaseine.fr/>

Le dimanche 18 juin se tiendra la **Grande Parade**. Pour préparer cet événement, une réunion publique s'est tenue en salle Maurice Brunel le vendredi 3 mars. Nous étions peu nombreux, la petite équipe de bénévoles présents a proposé quelques animations sur le parking de la zone d'évitage, il sera donc impossible de stationner à cet endroit durant tout le week-end.

Le département de la Seine-Maritime nous a fourni des clap-claps et cartes postales. La mairie de Maromme a accepté de nous prêter des barnums. Le club des peintres exposera des tableaux sur le thème de l'Armada, Marianne Devars présentera ses créations en bois. Le sculpteur, Michel Gibault apportera quelques-unes de ses œuvres.

Les enfants de l'école Maurice Genevoix présenteront leurs réalisations plastiques : des bateaux fabriqués à partir d'objets recyclés. Le Comité des fêtes installera sous un barnum une buvette et une petite restauration.

Une nouvelle association

Nous sommes heureux de vous présenter une nouvelle association à Hautot : **Les Enfants de Gaïa**. Rassembler, s'entraider, créer, jouer, se réunir, se divertir, prendre soin de la planète. Mais aussi participer à la vie du village, construire un éco-lieu ludique et collaboratif.

Nous souhaitons faire tout cela ensemble, quels que soient l'âge et les talents de chacun. Une réunion de présentation aura lieu prochainement.



Pour nous rejoindre n'hésitez pas à contacter Isabelle 0601730810 ou Stéphanie 0660181456.

Merci pour votre accueil et au plaisir d'œuvrer ensemble pour un village joyeux et dynamique !

Au haras Des Fendanges



La prime à la conversion 2023 a été augmentée pour inciter les citoyens français à se diriger vers la transition énergétique. Si vous achetez un vélo classique ou électrique vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière.

Les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1er janvier 2023, dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu de référence pondéré par le nombre de parts fiscales inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).

Pour les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 €, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site ci-dessous dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo. <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>